REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-414 DU 07 OCTOBRE 2010

Chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 07 octobre 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Tripoli (Libye).

.../...

Article 2.- Il est délégué à Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 octobre 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.